



## Mobilisation sur la stratégie visant à restaurer les populations de saumon de l'Atlantique



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du ministère des Pêches et des Océans, 2023

Cat. No. Fs23-717/2023F-PDF

ISBN 978-0-660-49703-7

La présente publication doit être citée comme suit :

Pêches et des Océans Canada. 2023. Processus de mobilisation sur la stratégie visant à restaurer les populations de saumon de l'Atlantique – Ce que nous avons entendu. 14 p.

## Table des matières

1.	Message de la Ministre .....	1
2.	Introduction et contexte : Vers une stratégie de conservation du saumon de l'Atlantique .....	2
3.	Processus de mobilisation : une discussion continue .....	3
3.1	Phase I : Mobilisation préliminaire .....	3
3.2	Phase II : Éléments provisoires de la stratégie.....	3
3.3	Phase III : Commentaires sur l'ébauche complète de la stratégie.....	5
4.	Qui s'est exprimé? .....	5
5.	Ce que nous avons entendu.....	6
5.1	Peaufiner la vision pour la conservation du saumon atlantique .....	6
5.2	Durée de la stratégie.....	6
5.3	Faire face aux principales menaces .....	7
5.4	Établir des priorités et adopter des approches de gestion collaborative.....	9
5.5	Leadership, coordination et responsabilité solides .....	12
6.	Prochaines étapes.....	14

## 1. Message de la Ministre

Le saumon sauvage de l'Atlantique est une espèce emblématique du Canada atlantique et du Québec, appréciée des communautés autochtones et non autochtones depuis des générations. Plus de 40 Premières Nations et communautés autochtones pêchent le saumon de l'Atlantique à des fins alimentaires, sociales et rituelles, tandis que la pêche au saumon est une activité récréative populaire pour les résidents et les visiteurs, favorisant ainsi le tourisme et l'appréciation de la beauté naturelle de l'Est du Canada. L'espèce est vitale au bien-être écologique, culturel et économique de nos communautés côtières.

On le sait, les populations de saumon sauvage de l'Atlantique font face à de nombreuses menaces liées à l'activité humaine, qu'il s'agisse de perte d'habitat naturel, de sédimentation, de pollution, ou des défis liés aux changements climatiques. C'est pourquoi notre gouvernement s'est engagé à maintenir et à rétablir cette espèce importante, en prenant des décisions de gestion et de conservation qui reflètent les liens étroits que les gens entretiennent avec le saumon.

Reconnaissant les nombreux points de vue sur la conservation du saumon sauvage de l'Atlantique, Pêches et Océans Canada (MPO) a pris le temps de bien consulter les Canadiens sur les meilleures façons d'atteindre notre objectif de maintenir et de rétablir des populations en bonne santé.

Près de 500 personnes et groupes ont participé à ce processus, en soumettant leurs commentaires, et en participant à des discussions bilatérales et de groupe avec des partenaires et des intervenants. Étant donné que le MPO et les gouvernements provinciaux se partagent la gestion du saumon sauvage de l'Atlantique, je tiens également à souligner l'engagement continu des cinq provinces où le saumon de l'Atlantique est présent.

Les discussions du MPO avec les peuples autochtones sont essentielles pour élaborer une stratégie de conservation du saumon sauvage de l'Atlantique, en tenant compte de l'importance culturelle de cette espèce. Le MPO a de solides relations avec les organisations partenaires, qui effectuent une grande partie du travail sur le terrain dans le domaine de la restauration du saumon, et se réjouit à l'idée de continuer à établir des relations avec elles, y compris les Premières Nations et les communautés autochtones, qui joueront un rôle essentiel dans la conservation de cette espèce capitale.

En terminant, je veux surtout remercier les centaines de Canadiens qui ont contribué à élaborer ce rapport, que ce soit en remplissant un questionnaire en ligne, en participant à une réunion ou un atelier – vous avez fait toute la différence. Je veux que vous sachiez que vos contributions sont cruciales pour permettre d'élaborer une feuille de route qui vise à assurer l'avenir du saumon sauvage de l'Atlantique dans l'Est du Canada.

L'honorable Diane Lebovillier, C.P., députée

Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne



## 2. Introduction et contexte : Vers une stratégie de conservation du saumon de l'Atlantique

En 2018, Pêches et Océans Canada (MPO) a publié la [Politique de conservation du saumon atlantique sauvage](#) pour fournir un cadre permettant au gouvernement du Canada d'atteindre ses objectifs en matière de conservation de cette espèce. L'objectif de la politique est de rétablir et de maintenir en bon état de santé les populations de saumon sauvage de l'Atlantique. Pour soutenir la réalisation de cet objectif, le MPO a par la suite lancé le Plan de mise en œuvre de la conservation du saumon sauvage de l'Atlantique 2019-2021 (le « plan de mise en œuvre ») pour définir les orientations des mesures prioritaires. Même si le Plan de mise en œuvre 2019-2021 a établi un programme de travail ambitieux, le MPO a dû relever le défi de s'attaquer simultanément à 18 mesures de suivi au cours d'une période de deux ans. En conséquence, les progrès accomplis ont été inégaux selon les différents thèmes et mesures de suivi. Dans un certain nombre de domaines, les résultats souhaités n'ont pas été atteints. Comme indiqué dans le [rapport de situation \(2022\)](#), plusieurs leçons importantes ont été tirées des travaux entrepris dans le cadre du plan de mise en œuvre.

- Les menaces et les activités doivent être hiérarchisées afin de renforcer l'obtention de résultats à long terme.
- Des ressources et un financement stratégiques sont nécessaires pour soutenir les mesures de conservation et de protection.
- Des considérations d'échelle doivent être prises en compte.
- Les partenariats doivent rester essentiels.
- Divers types de connaissances doivent être intégrés dans la planification et la prise de décisions.

Prenant acte de ces leçons, de la pertinence toujours actuelle de l'objectif de la politique et de l'importance du saumon atlantique pour les peuples autochtones et l'ensemble des Canadiens, le gouvernement du Canada s'est engagé en 2021 à « travailler en étroite collaboration avec les autorités provinciales et territoriales, les partenaires autochtones, les organisations de pêche et d'intendance et les communautés concernées afin de [...] réaliser de nouveaux investissements et d'élaborer une stratégie de conservation pour restaurer les populations de saumon de l'Atlantique et leur habitat ».

En réponse à l'engagement du mandat, le MPO a entrepris de rédiger un projet de stratégie de conservation du saumon atlantique sauvage (la « stratégie ») en collaborant étroitement avec les peuples et organisations autochtones, les partenaires (y compris les gouvernements provinciaux) et différents intervenants. En plus de tenir compte des commentaires reçus dans le cadre du processus de mobilisation, les éléments provisoires de la stratégie s'appuient sur les importants travaux ayant mené à la publication de la politique, du plan de mise en œuvre, du rapport [« Le saumon sauvage de l'Atlantique dans l'est du Canada » du Comité permanent des pêches et des océans \(2017\)](#), ainsi que du [« Rapport spécial sur le saumon atlantique dans l'Est du Canada » du Comité consultatif ministériel \(2015\)](#).

Forte de l'ensemble des données recueillies, la stratégie proposée orientera les activités de conservation du saumon atlantique en vue de rétablir et de rebâtir les populations de saumon atlantique dans l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce au Canada.

## Contexte de gestion pour le saumon atlantique sauvage dans l'est du Canada

La protection et la gestion du saumon atlantique sauvage sont des responsabilités partagées relevant de plusieurs compétences et ordres de gouvernement, d'où l'importance de travailler en collaboration en vue du rétablissement et du maintien de populations saines de saumon atlantique sauvage.

Si le ministre fédéral des Pêches et des Océans dispose des pouvoirs et des outils nécessaires à la gestion du saumon atlantique sauvage en vertu de la législation fédérale, les gouvernements provinciaux ont eux aussi des compétences en ce qui concerne la gestion de cette espèce et de son habitat dans les eaux intérieures. Dans les provinces maritimes, cela comprend la délivrance de permis pour la pêche à la ligne récréative au saumon et d'autres questions de nature provinciale (p. ex. la modification des cours d'eau, et la foresterie). À Terre-Neuve-et-Labrador, le MPO gère la pêche récréative, tandis que la province est responsable des droits d'accès et que le MPO et la province se partagent la responsabilité de la pêche dans les eaux sans marée. La province de Québec s'est vue déléguer la gestion des poissons d'eau douce et des espèces diadromes comme le saumon atlantique sauvage dans les eaux intérieures et les eaux de marée du Québec.

### 3. Processus de mobilisation : une discussion continue

Le processus de mobilisation pour l'élaboration de la stratégie a été qualifié de « discussion continue », ce qui nous a permis de nous adapter à la fois à un contexte en évolution (p. ex. une nouvelle lettre de mandat) ainsi qu'à ce que nous avons entendu et appris au cours des discussions successives. Grâce à ce processus continu, les peuples autochtones, les partenaires, les intervenants et l'ensemble des Canadiens ont eu – et auront – de nombreuses occasions de contribuer à la stratégie, par divers forums en personne et en ligne.

#### 3.1 Phase I : Mobilisation préliminaire

Les discussions tenues au cours de cette période de mobilisation préliminaire (de juillet 2021 à mai 2022) ont porté sur le quasi-achèvement du Plan de mise en œuvre 2019-2021 et sur les leçons tirées tout au long de sa mise en œuvre. Les commentaires issus des discussions de la phase I ont été mis à profit pour rendre compte de l'état d'avancement du Plan de mise en œuvre 2019-2021 et pour guider l'élaboration des éléments provisoires de la stratégie.

Les activités de cette première phase de mobilisation ont été axées sur l'organisation d'échanges avec les peuples autochtones, les partenaires et les principaux intervenants, de façon bilatérale ainsi qu'en collaboration avec les conseils consultatifs et les comités existants travaillant sur le saumon atlantique.

#### 3.2 Phase II : Éléments provisoires de la stratégie

La deuxième phase de mobilisation (de mai à décembre 2022) avait pour objectif de peaufiner les éléments provisoires de la stratégie, soit sa vision, ses principaux piliers et objectifs, ainsi que de réfléchir aux possibilités et aux défis liés à la conservation du saumon atlantique avant l'élaboration d'une version préliminaire de la stratégie. Ces éléments ont été élaborés en fonction de ce que nous avons entendu et appris lors des activités de mobilisation précédentes, ainsi que d'après un examen

approfondi des rapports, des recommandations, des avis scientifiques, des propositions et d'autres sources concernant le saumon atlantique.

Diverses démarches ont été utilisées pour recueillir les commentaires des peuples autochtones, des partenaires et des intervenants, notamment :

#### **Discussions bilatérales et discussions au sein des conseils et comités consultatifs existants**

Des réunions bilatérales ont eu lieu entre le MPO et une grande diversité d'individus et d'organisations. Des discussions ont également été menées au sein des conseils et comités consultatifs existants axés sur le saumon atlantique.

#### **Symposiums des partenaires**

Une série de symposiums des partenaires organisés par la Fondation pour la conservation du saumon de l'Atlantique a permis de tenir des discussions sur la stratégie à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse à l'automne 2022 et au printemps 2023. Une présentation a aussi été faite lors du *Forum des savoirs sur le saumon atlantique* organisé par la Fédération québécoise pour le saumon atlantique et le Centre interuniversitaire de recherche sur le saumon atlantique en avril 2023.

#### **Mobilisation en ligne**

Une tribune en ligne Parlons saumon de l'Atlantique – a été créée pour faciliter la collecte de commentaires au moyen de divers outils, en tenant compte des préférences et des besoins variés des participants.

- **Questionnaire** : Les participants ont eu l'occasion d'exprimer leur opinion d'une manière pratique et structurée.
- **Idées** : Les participants ont pu utiliser des fiches virtuelles pour mettre en commun leurs idées dans un document collectif.
- **Téléversements** : Les organisations ont pu téléverser des prises de position, des propositions ou des commentaires plus détaillés concernant leurs mandats respectifs.

#### **Mobilisation des jeunes**

Des présentations ciblées dans les universités et des discussions guidées ont été organisées pour accroître la participation de ce groupe démographique sous-représenté (18-24 ans).

#### **Examen de la Politique de conservation du saumon atlantique sauvage et ébauche des éléments de la stratégie de conservation du saumon atlantique sauvage sous l'angle de la gouvernance et de la souveraineté autochtones**

Le Secrétariat du Congrès stratégique atlantique des chefs a retenu les services d'Indigenous Minds Consulting pour effectuer un examen de la Politique de conservation du saumon atlantique sauvage et de l'ébauche des éléments de la stratégie, afin d'explorer leur harmonisation avec la Loi constitutionnelle du Canada, la Loi sur les pêches et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le MPO examine actuellement ce rapport.

### 3.3 Phase III : Commentaires sur l'ébauche complète de la stratégie

Cette phase (qui se déroulera ultérieurement en 2023) donnera aux intervenants l'occasion d'examiner et de commenter une version préliminaire de la stratégie de conservation.

#### 4. Qui s'est exprimé?

Le temps et les efforts considérables consacrés par les participants aux activités de mobilisation de la stratégie à ce jour témoignent du dévouement et de l'engagement de toutes les personnes dont la vie et les moyens de subsistance sont liés au saumon atlantique. La collaboration avec les communautés autochtones à travers l'ensemble de l'aire de répartition du saumon atlantique se poursuit, en vertu de protocoles de consultation et de participation mutuellement acceptés.

Depuis juillet 2021, le Ministère a organisé plus de 60 réunions avec des participants représentant environ 80 organisations. Afin de tirer parti et de respecter les relations locales existantes entre le MPO et les peuples autochtones, les partenaires et les intervenants, le personnel régional du MPO a accueilli les participants dans toute l'aire de répartition du saumon atlantique sauvage, notamment au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Les commentaires recueillis lors de la phase I ont alimenté l'élaboration des éléments provisoires de la stratégie présentés dans la phase II. Les discussions se sont poursuivies tout au long de la phase II, au cours de laquelle des commentaires ont également été sollicités par le biais de la plateforme en ligne Parlons saumon de l'Atlantique.



Les données sur les codes postaux fournies au moment de l'inscription à la plateforme Parlons saumon de l'Atlantique indiquent que plus de 99 % des participants étaient des Canadiens, provenant de 8 provinces et territoires. Les participants étaient principalement des résidents du Nouveau-Brunswick (40 %) ou de la Nouvelle-Écosse (29 %).



Les personnes ayant participé au processus de mobilisation en ligne étaient pour la plupart âgées de plus de 65 ans (42 %) ou de 55 à 64 ans (18 %). La participation des jeunes âgés de 18 à 24 ans était limitée (5 %). Compte tenu de ces résultats, une approche ciblée a été mise en place pour joindre des publics plus jeunes grâce à l'organisation de discussions dans deux universités. Les participants étaient principalement des hommes (87 %). Compte tenu de l'écart entre les sexes dans la participation en ligne, des efforts ont été déployés pour consulter de manière bilatérale des femmes travaillant dans le milieu du saumon et des organisations dirigées par des femmes.

## 5. Ce que nous avons entendu

Les commentaires transmis au MPO touchent quatre thèmes examinés lors des discussions sur les éléments provisoires de la stratégie :

1. Peaufiner la vision pour la conservation du saumon atlantique
2. Pilier clé I : Faire face aux principales menaces
3. Pilier clé II : Établir des priorités et adopter des approches de gestion collaborative
4. Pilier clé III : Leadership, coordination et responsabilité solides

Les commentaires obtenus de l'ensemble des sources tout au long du processus ont été pris en compte lors de la préparation du présent rapport.

### 5.1 Peaufiner la vision pour la conservation du saumon atlantique

De nombreux participants ont approfondi leur réponse quant à leur vision pour le saumon atlantique et plusieurs thèmes communs sont ressortis de l'analyse de ces points de vue des participants pour le saumon atlantique, dont les suivants.

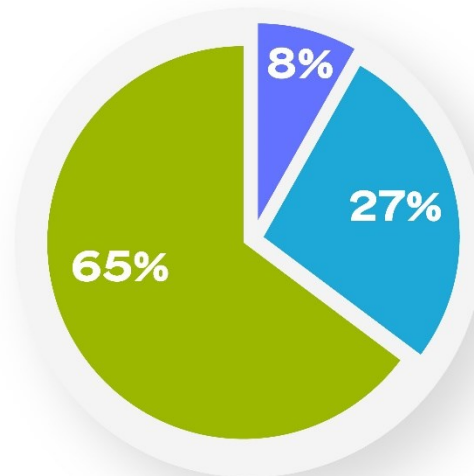
- i. **un avenir qui comprend le saumon atlantique**, à titre de ressource pour les générations futures;
- ii. **une vision dans laquelle on reconnaît l'importance des pêches au saumon de l'Atlantique** pour la culture des peuples autochtones, et pour les économies et identités de nombreux Canadiens au Québec et au Canada atlantique. Cette vision comprend le saumon sauvage de l'Atlantique et le saumon atlantiqueensemencé là où les populations ont effectivement disparu pour rétablir l'accès aux pêches;
- iii. **un avenir dans lequel on atténue les principales menaces**; en mettant l'accent sur les mesures d'atténuation dans les environnements d'eau douce, des zones riveraines et côtières qui sont sous le contrôle de notre juridiction, et;
- iv. **une approche écosystémique** pour atteindre les objectifs interconnectés de restauration de la connectivité écosystémique, des populations de saumon saines et des liens humains durables avec le saumon de l'Atlantique à long terme.

### 5.2 Durée de la stratégie

La plupart des répondants privilégient une stratégie à long terme : 65 % des participants ont indiqué une préférence pour une stratégie d'une durée de 15 ans.

## Quelle devrait être la durée de vie de la Stratégie de conservation du saumon atlantique sauvage?

- ▶ **5 ans** (environ une génération de saumon)
- ▶ **10 ans** (environ deux générations de saumon)
- ▶ **15 ans** (environ trois générations de saumon)



### 5.3 Faire face aux principales menaces

L'analyse des commentaires relatifs au pilier clé I (faire face aux principales menaces) témoigne du souhait que la stratégie oriente les capacités et les efforts futurs vers l'atténuation des principales menaces connues qui limitent le rétablissement des populations de saumon atlantique. Tout au long de la période de mobilisation, de nombreuses personnes ont exprimé l'avis que suffisamment de ressources ont été consacrées à l'étude des menaces, et qu'il est maintenant temps de mettre nos connaissances en pratique. Dans l'ensemble, on observe un large soutien aux objectifs proposés dans le pilier clé I :

- **Objectif 1.1** : Réduire la mortalité des saumons dans les eaux canadiennes et la mortalité des saumons d'origine canadienne à l'échelle internationale, tout en respectant les pêches ayant une valeur sociale et culturelle.
- **Objectif 1.2** : Veiller à ce que la qualité, la quantité et l'accessibilité de l'habitat d'eau douce ne limitent pas la conservation du saumon atlantique.
- **Objectif 1.3** : Comprendre et atténuer les impacts actuels et futurs des menaces marines sur les stocks de saumon atlantique.

Plusieurs participants ont cité un grand nombre de menaces qu'ils considèrent comme ayant les répercussions les plus importantes sur les populations de saumon atlantique, y compris : l'aquaculture, la foresterie et la pêche illégale dans les eaux canadiennes. Diverses solutions ont également été proposées pour atténuer ces menaces, qui ont souvent fait référence à la nécessité d'un changement réglementaire à grande échelle ou de partenariat pour y parvenir; par exemple l'interdiction de l'aquaculture en parcs en filet ouverts, la création de zones tampons plus larges autour des zones riveraines dans les exploitations forestières et un financement accru des activités d'application des lois provinciales et fédérales et des programmes de gardiens.

Bien que de nombreux commentaires reçus dans le cadre du pilier clé I ont trait aux menaces et aux répercussions sur le saumon atlantique observées dans certains cours d'eau, bassins hydrographiques ou régions spécifiques, l'analyse a fait ressortir trois thèmes de portée générale touchant la conservation du saumon de l'Atlantique dans l'ensemble de son aire de répartition, à savoir :

- i) La gestion des coûts et des bénéfices des pêcheries existantes;
- ii) La conservation dans un contexte de changements environnementaux;
- iii) La gestion de ce qui peut être géré.

### **La gestion des coûts et des bénéfices des pêcheries existantes**

De nombreux participants ont exprimé leur soutien à la pêche récréative – en particulier à la pêche avec remise à l'eau – pour diverses raisons, notamment :

- la valeur du maintien d'une présence sur l'eau en tant que tactique de réduction de la pêche illégale;
- la valeur de la pêche en matière d'intendance, dans la mesure où cette activité peut générer des fonds privés et publics pour la conservation du saumon atlantique et de son habitat;
- la valeur économique de la pêche récréative pour les collectivités rurales.

D'autres estiment que tout préjudice pour le saumon résultant de la pêche, y compris tout préjudice accidentel causé par la pêche avec remise à l'eau, devrait être éliminé.

Le droit des peuples autochtones à avoir accès au saumon de l'Atlantique à des fins alimentaires, sociales et rituelles (ASR) est de la plus haute importance pour de nombreuses communautés autochtones, et doit être clairement communiqué, compris et respecté par le Canada et par la population canadienne. De nombreuses personnes et organisations autochtones ont exprimé leurs inquiétudes quant au fait que le terme « conservation » a souvent été interprétée comme un moyen de limiter les pêches fondées sur les droits des peuples autochtones. Parallèlement, de nombreux peuples autochtones ont exprimé leur souhait d'accéder à l'autonomie et à la souveraineté dans la prise de décisions en matière de gestion des pêches, en particulier à la lumière des cas de réussites de divers acteurs autochtones.

En général, de nombreux participants ont estimé que la formulation proposée dans l'objectif 1.1 (« réduire la mortalité des saumons dans les eaux canadiennes et la mortalité des saumons d'origine canadienne à l'échelle internationale »), n'était pas claire et des recommandations spécifiques ont été formulées pour en améliorer l'interprétation. La gestion des risques liés aux activités de pêche – en particulier lorsque les stocks sont faibles – d'une manière qui tient compte des avantages socioculturels, économiques et d'intendance des pêcheries de saumon atlantique du Canada figure en tête des préoccupations de nombreux participants, tout comme la nécessité de renforcer la connaissance et la mise en œuvre des pêcheries à des fins ASR par les peuples autochtones.

### **La conservation dans un contexte de changements environnementaux**

De nombreux participants ont fait remarquer que les milieux d'eau douce et les milieux marins dans lesquels vit le saumon atlantique subissent des changements rapides. Les participants ont évoqué divers changements environnementaux, notamment les effets directs des changements climatiques, le réchauffement de l'eau douce, les changements dans la répartition et l'abondance des prédateurs du

saumon atlantique, la prolifération d'espèces aquatiques envahissantes en eau douce et le développement et/ou l'exploitation rapides des environnements côtiers, riverains et d'eau douce.

Les peuples autochtones, en particulier, ont appelé à l'adoption d'une approche écosystémique de la conservation du saumon atlantique qui reconnaîtrait et prendrait en compte les changements environnementaux à grande échelle.

Outre les nombreux effets directs des changements environnementaux sur les populations de saumon atlantique, certains participants ont évoqué l'interaction entre les changements climatiques et les pêcheries, par exemple la mortalité accrue associée à la pêche avec remise à l'eau lorsque la température de l'eau est élevée, et la vulnérabilité et le stress accrus causés par la pêche illégale lors des périodes où le niveau d'eau est bas. Lorsque des menaces liées aux changements environnementaux ont été évoquées, les participants ont souvent recommandé que des mesures d'urgence soient prises pour les atténuer.

### **La gestion de ce qui peut être géré**

Bien que presque tous les participants aient soutenu l'objectif 1.3 du questionnaire (« comprendre et atténuer les impacts actuels et futurs des menaces marines sur les stocks de saumon atlantique »), l'analyse de tous les commentaires reçus pendant le processus de mobilisation a révélé que la plupart des participants favorisent une approche de conservation qui se concentre sur les menaces en eaux douces (p. ex. le rétablissement de la connectivité au sein des écosystèmes et entre ces derniers, la pêche illégale, les espèces aquatiques envahissantes, etc.).

La principale exception à cette approche axée sur les milieux d'eau douce est celle des effets de l'aquaculture, considérée par certains participants comme des questions relevant de la responsabilité du Canada et comme étant d'une grande importance pour la conservation et le rétablissement du saumon atlantique.

Le milieu marin, en revanche, a souvent été décrit comme une « boîte noire » dans le cadre du processus de mobilisation, car il subsiste d'importantes lacunes dans la compréhension de l'écologie et des menaces qui pèsent sur le saumon en milieu marin. Il a également été souligné que de nombreuses menaces présentes en milieu marin ne relèvent pas de la compétence du Canada, par exemple la pêche légale et illégale dans les eaux internationales, les changements mondiaux de la productivité des milieux marins et l'évolution des réseaux alimentaires. Sachant que les ressources et les capacités allouées au saumon atlantique sont limitées, de nombreux participants ont estimé que l'adoption d'une approche de conservation consistant à « gérer ce qui peut être géré » constituerait une approche plus efficace pour la stratégie.

Comment sont prises les décisions de gestion, et par qui, est un thème important soulevé par de nombreux partenaires et intervenants, en particulier les communautés autochtones qui se sentent continuellement exclues des processus de prise de décisions.

### **5.4 Établir des priorités et adopter des approches de gestion collaborative**

Dans l'ensemble, on observe un large soutien aux objectifs proposés dans le pilier clé II (« prioriser et adopter des approches de gestion collaborative ») :

- **Objectif 2.1:** Donner la priorité aux efforts de conservation et aux investissements qui soutiennent les avantages écologiques, sociaux, culturels et/ou économiques réalisables.
- **Objectif 2.2:** Mener activement des projets pilotes d’approches de gestion collaborative axées sur le lieu.
- **Objectif 2.3:** Gérer efficacement la production et l’ensemencement à des fins de conservation.

Mais il a été mentionné que le sens et l’interprétation à donner aux termes utilisés dans le pilier II doivent être clarifiés, notamment en ce qui concerne la méthode à retenir pour établir l’ordre de priorité des efforts de conservation (objectif 2.1) et ce que signifie « gérer efficacement » la production de saumon atlantique à des fins de conservation (objectif 2.3). Par ailleurs, des participants ont exprimé une certaine frustration, compte tenu du fait notamment que les populations de saumon continuent de diminuer en attendant la conclusion de longs débats et processus décisionnels, et que l’expertise et les conseils des peuples autochtones, des partenaires et des intervenants n’ont pas été suffisamment pris en compte. Une fois encore, les participants ont estimé qu’il était urgent d’agir pour la conservation et le rétablissement des populations de saumon atlantique. Le MPO et les autres instances responsables de la gestion du saumon atlantique et de son habitat ont été invités à collaborer avec les peuples autochtones, les gouvernements provinciaux et les organismes de conservation de l’eau pour prendre les mesures qui s’imposent.

Des peuples autochtones du Québec ont également fait part de leur souhait d’une cohésion entre la stratégie du MPO et les mesures de gestion du saumon atlantique du gouvernement du Québec, ainsi qu’une plus grande inclusion et collaboration avec les peuples autochtones et les organisations autochtones dans la prise de décisions.

Malgré les opinions divergentes exprimées sur des sujets tels que l’exploitation des populations de saumon à des fins économiques et le recours approprié aux mesures de mise en valeur (ensemencement), trois thèmes sont ressortis de l’analyse des commentaires liés au pilier clé II, à savoir :

- i. Un soutien et un intérêt marqués pour les modèles de gestion rivière par rivière;
- ii. Les obstacles à la gestion collaborative au sein du MPO;
- iii. L’adoption d’une approche équilibrée en ce qui concerne l’ensemencement

### **Un soutien et un intérêt marqués pour les modèles de gestion axée sur le lieu**

De nombreuses personnes ont exprimé leur intérêt pour un modèle de gestion rivière par rivière ou par bassin versant, qui accorderait un rôle important aux peuples autochtones, aux partenaires et aux organismes locaux. De nombreux cours d’eau et bassins versants des provinces de l’Atlantique ont été mentionnés comme des cas où les capacités et le niveau de préparation sont suffisants pour l’adoption d’une telle approche structurée. Le système de gestion rivière par rivière du Québec, dont les participants ont souvent fait l’éloge et auquel ils aspirent, est bien connu. Dans l’ensemble, les participants se sont montrés ouverts à l’essai d’approches similaires à celle du Québec, ainsi qu’à l’essai d’approches conçues spécifiquement pour des rivières ou bassins versants donnés. Collaboration était l’élément clé de toute approche de gestion axée sur le lieu, et de nombreux participants ont exprimé le souhait que les projets pilotes soient menés par des partenaires, plutôt que par le MPO. Les composantes spécifiques de la gestion collaborative axée sur le lieu ont été abordées dans une question distincte, et les participants ont indiqué que les trois caractéristiques les plus importantes d’une telle

approche sont les suivantes : les activités de surveillance des populations de saumon atlantique (75 %), la collaboration avec les organismes présents sur les cours d'eau (74 %) et la mise en place de canaux de communication entre le MPO et les intervenants (67 %).

Les communautés et organisations autochtones, en particulier, ont souligné qu'elles étaient prêtes à jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne les cours d'eau et les territoires de leurs communautés, et ont mis en évidence de nombreuses activités scientifiques, de restauration et de gestion déjà en place. La nécessité d'adopter une approche écosystémique de la gestion a souvent été évoquée par les peuples autochtones et est considérée comme un élément important de la gestion axée sur le lieu.

Certains ont reconnu les coûts financiers potentiels associés à la gestion rivière par rivière, ainsi que la nécessité d'un financement accru pour mettre en œuvre un tel modèle de manière efficace.

### **Les obstacles à la gestion collaborative axée sur le lieu au sein du MPO**

De nombreux participants se sont dits préoccupés par les principaux obstacles à la mise en œuvre réussie des approches de gestion collaborative au sein du MPO, notamment les attitudes de certains fonctionnaires et de l'organisation à l'égard des peuples autochtones, des partenaires et des intervenants, la structure et la complexité organisationnelles du Ministère, et les possibilités limitées de collaboration, d'inclusion et d'innovation.

Par ailleurs, des recommandations spécifiques sur les mesures à prendre par le Ministère pour favoriser la réussite des approches de gestion collaborative ont été formulées. Par exemple :

- bâtir la confiance entre le MPO et les peuples autochtones, les partenaires et les intervenants;
- adopter des normes de service de délais de traitement pour l'examen et l'approbation des demandes de permis de travaux scientifiques et de recherche;
- mettre en place des processus de financement et de permis axés sur les solutions à long terme et harmoniser ces processus;
- assurer la cohérence entre les décisions scientifiques et les décisions de gestion;
- accroître la promptitude et la transparence de la prise de décisions; et,
- favoriser les approches à double perspective (c'est-à-dire voir le monde à travers une lentille autochtone avec un œil, tandis que l'autre œil voit à travers une lentille occidentale) et l'inclusion des connaissances autochtones.

Les communautés et organisations autochtones, en particulier, ont fait part de leur aspiration à participer aux activités de gestion collaborative en vertu de leur droit à l'autodétermination. De nombreux obstacles à la réalisation de la souveraineté ont été mentionnés, dont la plupart dépassent largement le cadre de la gestion du saumon atlantique.

Dans l'ensemble, une meilleure coordination, une collaboration accrue dans la prise de décisions et une ouverture à la nouveauté sont autant d'éléments recherchés dans la mise en œuvre d'une approche de la gestion axée sur le lieu.

## L'adoption d'une approche équilibrée en ce qui concerne l'ensemencement

Alors que les commentaires sur l'ensemencement (la remise volontaire de poissons dans la nature, à n'importe quel stade de leur vie, à quelque fin que ce soit) allaient d'appels à « interdire l'ensemencement » à des suggestions d'« investir dans des écloséries comme dans la région du Pacifique », une voix forte s'est fait entendre en faveur d'un juste milieu : utiliser l'ensemencement comme outil de gestion lorsque les populations sont faibles, parallèlement à d'autres mesures de conservation (p. ex. la restauration de l'habitat, les activités de gestion des prédateurs et l'élimination des espèces aquatiques envahissantes). D'autres ont exprimé le souhait de disposer d'orientations politiques pour soutenir la prise de décisions en matière d'ensemencement, de collaborer davantage à la prise de décisions en ce qui concerne les propositions d'ensemencement et d'améliorer les pratiques d'ensemencement de manière à réduire les risques et à accroître les avantages. Les représentants autochtones ont montré de l'intérêt pour le recours à l'ensemencement en tant qu'outil permettant de garantir le maintien des liens sociaux, culturels et écologiques avec le saumon pour les prochaines générations et de rétablir l'accès aux pêcheries. De manière générale, les commentaires suggèrent que les peuples autochtones, les partenaires et les intervenants sont conscients des engagements antérieurs pris par le Ministère pour fournir des directives sur l'ensemencement, et qu'ils sont prêts à discuter de ce sujet, quelle que soit leur position.

### 5.5 Leadership, coordination et responsabilité solides

L'analyse des commentaires relatifs au pilier clé III (leadership, coordination et responsabilité solides) a mis en lumière les connaissances et l'expérience de la communauté du saumon atlantique, ainsi que la profondeur et la complexité des relations existantes entre le MPO et les individus, les communautés et les organisations qui constituent cette communauté. Dans l'ensemble, on observe un large soutien aux objectifs proposés dans le pilier clé III :

- **Objectif 3.1** : Cet objectif doit être établi par un engagement continu avec les peuples autochtones, afin de reconnaître les droits, les relations et les valeurs des peuples autochtones.
- **Objectif 3.2** : Renforcer l'approche du Canada à l'échelle nationale et internationale, notamment au sein de l'OCSAN, en tant que chef de file de la conservation du saumon atlantique.
- **Objectif 3.3** : Améliorer la transparence, la responsabilité et la coordination pour favoriser de meilleures relations et de meilleurs résultats en matière de conservation.

Bien que les objectifs proposés dans le pilier clé III bénéficient d'un certain soutien, de nombreux participants ont exprimé leur frustration à l'égard du « statu quo » quant à l'approche du MPO à l'égard de la recherche scientifique et de la gestion du saumon atlantique. Dans l'ensemble, les participants ont exprimé le souhait que le Ministère modifie son approche en ce qui concerne la gouvernance, les relations avec les peuples autochtones et ses relations avec les différents acteurs de la communauté du saumon atlantique.

Divers thèmes sont ressortis de l'analyse des commentaires sur le pilier clé III, dont les suivants :

- i. les possibilités en matière de leadership autochtone et de réconciliation;
- ii. les attributs fondamentaux du leadership;

- iii. le renforcement de la mobilisation des personnes, des données et des projets;
- iv. des relations fondées sur une communication, une coordination et une collaboration solides.

### **Les possibilités en matière de leadership autochtone et de réconciliation**

Dans le cadre des discussions en cours avec les peuples autochtones dans toute l'aire de répartition du saumon atlantique, la nécessité de reconnaître les droits des peuples autochtones et d'en faire une priorité a souvent été soulevée, tout comme le besoin continu d'établir des relations de nation à nation pour la gestion du saumon atlantique. En ce qui concerne la proposition d'un objectif précis pour reconnaître les droits, les relations et les valeurs des peuples autochtones (objectif 3.1), les sentiments sont partagés. D'une part, certains participants autochtones ont indiqué qu'ils avaient l'impression d'être limités ou « enfermés » dans un objectif précis, et d'autre part, certains se sont montrés favorables à la prise en compte de leurs aspirations et de leurs objectifs dans un espace dédié. Dans l'ensemble, les peuples autochtones s'attendent à une véritable participation à la stratégie et, ultimement, à toutes les facettes de la conservation, du rétablissement et de la gestion du saumon atlantique. Compte tenu de la forte volonté et du souhait commun des peuples autochtones et des allochtones de voir se constituer des populations de saumon atlantique en bonne santé, ce dossier pourrait servir d'outil pour favoriser l'amélioration des relations et, de manière plus générale, la réconciliation. La nécessité d'accroître la sensibilisation du grand public aux droits des peuples autochtones et aux droits issus des traités est également apparue comme un élément clé.

### **Les attributs fondamentaux du leadership**

Les participants ont répertorié diverses qualités liées au leadership qui leur semblent importantes pour la mise en œuvre de la stratégie. Ces qualités comprennent la confiance, la vision, une communication claire, la responsabilisation, la cohérence des processus décisionnels et des résultats, la transparence, l'ouverture aux nouvelles idées et à l'information (surtout de sources externes), une approche axée sur l'innovation, l'inclusion et la capacité de favoriser la cohésion dans tout le réseau du saumon atlantique. Pour bon nombre des participants, le rôle de chef de file devrait être une aspiration pour le MPO, et non aller de soi. Pour les peuples autochtones, en particulier, qui ont clairement exprimé leur appui à un modèle de « cogestion », le rôle de leadership du MPO signifie que le Ministère doit jouer un rôle actif dans la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et des engagements plus généraux du gouvernement du Canada en faveur de la réconciliation.

### **Le renforcement de la mobilisation des personnes, des données et des projets**

Plusieurs participants ont travaillé ou travaillent actuellement avec le MPO et ont fait part d'un certain sentiment de frustration à l'égard de divers individus, sections ou du Ministère dans son ensemble en ce qui concerne leurs expériences passées. Pour ce qui est des services que le MPO fournit à la communauté du saumon atlantique, par exemple la délivrance de permis pour des activités scientifiques et de recherche, l'accès aux données scientifiques et l'approbation/le soutien des projets de conservation, de nombreux participants estiment que les processus, les échéanciers et les résultats ne favorisent pas l'obtention des objectifs souhaités pour le saumon atlantique. Dans l'ensemble, les participants ont fait de nombreuses suggestions au MPO sur la façon de mieux faciliter les mesures de conservation sur le terrain, créer des moyens de mettre en commun les données et soutenir les besoins de conservation du saumon atlantique, ainsi que les peuples autochtones, les partenaires et les



intervenants qui mènent des activités de conservation. Faire appel à différents types de connaissances (p. ex. la science occidentale et les connaissances autochtones) et adopter une approche « à double perspective » nécessitera, entre autres, des moyens de mise en commun des données qui reconnaissent le rôle de détenteurs de connaissances des peuples autochtones, et des moyens de communication qui sont largement compris par les acteurs de toutes les disciplines (p. ex. les peuples autochtones et les scientifiques occidentaux, les publics spécialisés et non spécialisés). En fin de compte, pour passer de la « prise en compte » des perspectives autochtones à une « gestion » fondée sur ces perspectives, il faudra modifier le paradigme actuel du Ministère.

### **Améliorer les relations grâce à une communication, une coordination et une collaboration accrues**

Avant tout, les participants doivent faire partie de l'avenir du saumon atlantique, et s'attendent à ce qu'il en soit ainsi. Les peuples autochtones, les partenaires et les intervenants ont tous exprimé le désir de voir le MPO présent là où cela compte le plus : sur leurs rivières, dans leurs collectivités et dans leurs différents forums de discussion. De nombreux intervenants ont manifesté un souhait sincère de contribuer à la conservation du saumon atlantique et de faire partie du processus. Il y a une volonté d'aller au-delà de l'approche actuelle de la collaboration, perçue comme une « case à cocher » (c.-à-d. superficielle), et de passer à une approche de « réelle » collaboration (c.-à-d. des relations véritables et fructueuses). Plusieurs suggestions ont été formulées sur la manière d'établir des rapports plus positifs et inclusifs, allant des dimensions de base (p. ex. le respect et la communication avec les partenaires) aux décisions en matière de personnel (p. ex. le recrutement d'employés compétents ayant de bonnes valeurs, et la participation des employés appropriés aux réunions), en passant par la création de meilleures structures de gouvernance et des changements à la culture organisationnelle. Pour améliorer les relations, il faudra renforcer les capacités, en particulier en ce qui a trait aux relations avec les peuples autochtones, lesquels ont pendant longtemps été tenus à l'écart des discussions sur les sciences et la gestion. Lorsqu'on leur a demandé comment le MPO pourrait améliorer ses communications et ses pratiques de coordination avec les intervenants, les participants ont mentionné les mesures prioritaires suivantes : disposer d'une plateforme où le MPO et les intervenants pourraient partager activement des données (81 %); renouveler les ententes entre les gouvernements fédéral et provinciaux qui soutiennent la conservation et la gestion du saumon (75 %); avoir des coordonnateurs du saumon atlantique dans chaque province (72 %).

## **6. Prochaines étapes**

Tous les commentaires reçus à ce jour dans le cadre du processus de mobilisation sur le saumon atlantique serviront à affiner les éléments de la vision et à poursuivre l'élaboration d'une première version complète de la stratégie. Une fois terminé, cette ébauche sera soumise aux peuples autochtones, aux organisations autochtones, aux partenaires et aux intervenants afin de recueillir leurs commentaires. L'ébauche de la stratégie devrait être prête à être publiée sur le site [Mobilisation sur la stratégie de conservation du saumon atlantique sauvage \(dfo-mpo.gc.ca\)](https://dfo-mpo.gc.ca/mobilisation) et disponible aux fins de commentaires dans les prochains mois. Suivez les pages des médias sociaux du MPO pour les mises à jour : [\(20+\) Pêches et Océans Canada | Facebook](#) / [Pêches et Océans Canada \(@PechesOceansCAN\)](#) / [Twitter](#).